

Ici, LA MALTRAITANCE, C'EST

NON

SOYONS VIGILANTS :

- > Je m'informe.
- > J'écoute et j'observe.
- > Je consulte la Politique de lutte contre la maltraitance de l'établissement à l'adresse Internet suivante :

PASSONS À L'ACTION :

- > J'en parle à un intervenant ou à un gestionnaire.
- > Je contacte la Ligne Aide Abus Aînés au **1 888 489-2287**.
- > J'appelle les services d'urgence, si nécessaire.
- > Pour toute plainte ou signalement, je m'adresse au commissaire local aux plaintes et à la qualité des services de l'établissement.

Pour consulter la politique
maltraitance du CISSS
des Laurentides

santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/ciass_laurentides/soins_et_services/Abus_et_maltraitance/Politique_visant_a_lutter_contre_la_maltraitance.pdf



Par téléphone : 450 432-8708

Par courriel : info-plaintes@ssss.gouv.qc.ca

Québec.ca/MaltraitanceAînés